**N° 8375**

CHAMBRE DES DEPUTES

**PROJET DE LOI**

**modifiant la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire classique**

Le présent projet de loi vise à modifier l’article 47, alinéa 4, de la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l’enseignement secondaire classique en vue d’ajouter, au niveau du cycle de spécialisation de l’enseignement secondaire classique, les points 10° à 12° suivants :

- 10° la section entrepreneuriat, finance et marketing (N) ;

- 11° la section sciences cognitives et sciences humaines (P) ;

- 12° la section politiques et développement durable (R).

Centrée sur les compétences entrepreneuriales, managériales, commerciales, ainsi que sur le marketing, la gestion financière et la gestion des ressources humaines, la section « entrepreneuriat, finance et marketing » (N) met l’accent sur l’interdisciplinarité à travers des semaines dédiées à des projets, répondant ainsi aux réalités du marché du travail. Cette nouvelle section vise à préparer les élèves aux exigences d’un monde professionnel en constante évolution, notamment en raison des progrès technologiques et de la digitalisation croissante.

Dans le but de promouvoir une forte interconnexion entre les sciences humaines et les sciences naturelles, la section « sciences cognitives et sciences humaines » (P) combine un enseignement humaniste et scientifique. Elle met l’accent sur l’interdisciplinarité, répondant aux exigences et réalités des études académiques grâce à un projet personnel de recherche qui initie les élèves aux bonnes pratiques de la communication scientifique. Tout au long de leur parcours, ils développent des compétences techniques et théoriques ainsi que le sens critique nécessaire pour exploiter les données, les présenter et en tirer des conclusions. De plus, la section P vise à améliorer les compétences linguistiques des élèves, tant à l’oral qu’à l’écrit, et à élargir leurs connaissances culturelles afin qu'ils puissent évoluer avec aisance dans une société en pleine mutation.

La création de la section « politiques et développement durable » (R) se fait dans le contexte d’une spécialisation dans l’analyse des relations internationales et de la compréhension du fonctionnement du monde actuel ainsi que des défis qui en découlent. Un autre volet est l’évolution des sociétés et l’aiguisage de l’esprit critique des élèves ainsi que l’acquisition d’un esprit de synthèse et d’une rigueur méthodologique à l'écrit, à l'oral et dans le traitement de l'information sous toutes ses formes (textes, données chiffrées, images). Les élèves développent leurs facultés d’analyse grâce à une approche interdisciplinaire dans les domaines de l’économie, l’histoire, la géographie, la philosophie et la sociologie, dans le but de bien les préparer aux études universitaires dans le domaine des sciences humaines, avec une composante forte dans les relations internationales.

L’intégration de ces trois nouvelles sections dans l’offre scolaire élargit le choix donné aux élèves dans leur orientation et contribue ainsi à les préparer aux études supérieures et aux réalités de la société.